

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00755

Numéro SIREN : 422 458 802

Nom ou dénomination : A D EX-WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2019 sous le numéro de dépôt 928

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise 10 Route des cités 33360 CAMBLANES-ET-MEYNAC		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 4 2 2 4 5 8 8 0 2 0 0 0 3 6		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31/10/2018	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		
	Frais de développement * CX		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	6 935	6 935
	Fonds commercial (1) AH		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		
	Terrains AN	12 135	12 135
	Constructions AP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	19 025	10 263
	Autres immobilisations corporelles AT	305 977	132 275
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		
	Autres participations CU		
	Créances rattachées à des participations BB		
	Autres titres immobilisés BD	200 000	200 000
	Prêts BF		
	Autres immobilisations financières * BH		
TOTAL (II) BJ		544 072	149 473
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		
	En cours de production de biens BN		
	En cours de production de services BP		
	Produits intermédiaires et finis BR		
	Marchandises BT	2 296 137	2 296 137
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	6 797	6 797
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	390 695	390 695
	Autres créances (3) BZ	144 243	144 243
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	
Disponibilités CF		178 113	178 113
Charges constatées d'avance (3)* CH		8 823	8 823
TOTAL (III) CJ		3 024 809	3 024 809
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW		
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	3 568 880	149 473
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		A. D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)		Néant	☐	*
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1 000 000....)	DA	1 000 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	100 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 277 190			
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	314 235			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK	61 774			
		TOTAL (II)	DL	2 753 200		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (III)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	33 087			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	254 943			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	320 111			
	Dettes fiscales et sociales	DY	58 067			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
	TOTAL (IV)	EC	666 208			
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 419 408			
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C				
		1D				
		1E				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	11 557			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 770 316	FB	3 977 353	FC	5 747 669
	Production vendue	FD		FE		FF	
			biens *				
		FG	3 423	FH		FI	3 423
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 773 739	FK	3 977 353	FL	5 751 092
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	6 616	
	Autres produits (1) (11)				FQ	16	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 757 724
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	5 333 632
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(863 456)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 211
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	580 914
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 840
	Salaires et traitements *					FY	142 827
	Charges sociales (10)					FZ	61 108
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	42 210
			- dotations aux provisions			GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)				GE	60	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	442 378
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 326	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 326
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 059	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 059
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 267
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	443 645

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	939		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	167 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	20 612		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	189 051		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 682		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	111 871		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	61 774		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	176 327		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	12 724		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	142 134		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 949 100		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 634 865		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	314 235		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	6 616	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
	cession immos				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
					111 871	167 500	
charges et produits ex antérieur				2 682	939		
provision pour hausse des prix				61 774	20 612		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)
ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 3 419 407,84 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 314 234,75 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC 2016-07 du 04 Novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 05 Juin 2014 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	01 an
Matériel et outillage industriels	de 03 à 05 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 08 à 10 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	08 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués au prix d'achat

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- un produit de 2172 euros

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de reconstitution de leur fonds de roulement

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il est toutefois précisé que la société mère Valtoria nous a facturé des prestations de services, rémunérations et loyers pour un total sur l'exercice écoulé de 234392 euros.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Il n'a pas été comptabilisé de provision pour engagement de retraite compte tenu de la pyramide des âges.

A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)
ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des Immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	6 935		
Terrains	14 000		
Constructions sur sol propre	126 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	9 828		9 196
Autres install., agencements, aménagements	181 148		30 446
Matériel de transport	10 016		42 529
Matériel de bureau, informatique, mobilier	52 978		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	393 970		82 171
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	200 000		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	200 000		
TOTAL GENERAL	600 905		82 171

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des Immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			6 935	
Terrains		1 865	12 135	
Constructions sur sol propre		126 000		
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			19 025	
Autres install., agencements, aménagements			211 593	
Matériel de transport		11 139	41 405	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			52 978	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		139 004	337 137	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			200 000	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			200 000	
TOTAL GENERAL		139 004	544 072	

A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)
ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles		6 935		6 935
Terrains				
Constructions sur sol propre	25 235	1 698	26 933	
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	7 875	2 388		10 263
Installations, agencements divers	61 774	22 426		84 200
Matériel de transport	6 023	3 704	201	9 526
Matériel de bureau, informatique, mobilier	33 489	5 059		38 548
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	134 396	35 275	27 134	142 538
TOTAL GENERAL	134 396	42 210	27 134	149 473

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	6 935				
Terrains					
Constructions sur sol propre	1 698				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	2 388				
Installations, agencements divers	22 426				
Matériel de transport	3 704				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	5 059				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	35 275				
TOTAL GENERAL	42 210				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)
ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix	20 612	61 774	20 612	61 774
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées	20 612	61 774	20 612	61 774
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	20 612	61 774	20 612	61 774
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles		61 774	20 612	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)
ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	390 695	390 695	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	113 506	113 506	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	30 737	30 737	
Charges constatées d'avance	8 823	8 823	
TOTAL GENERAL	543 761	543 761	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	33 087	11 557	21 530	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	320 111	320 111		
Personnel et comptes rattachés	10 642	10 642		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 212	19 212		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	16 282	16 282		
- T.V.A.	4 202	4 202		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	7 730	7 730		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	254 943	254 943		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	666 208	644 679	21 530	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	124 355			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)
ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR**

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	29 457
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	29 457

8.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 708
Dettes fiscales et sociales	23 511
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	28 219

8.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	8 823	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	8 823	

Commentaires:

8.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	500	2000,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	500	2000,00

Commentaires:

A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)
ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine		65 121	65 121
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL		65 121	65 121
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		56 357	56 357
- Exercice		3 252	3 252
TOTAL		59 609	59 609
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice		3 252	3 252

A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)
ANNEXE

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 200
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	5 200

Commentaires:

9.3 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	2	

Commentaires:

« A D EX-WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE) »

Société par Actions Simplifiée à Associée Unique

Au capital de 1 000 000,00 Euros

Siège social : 10, Route des Cités

33360 CAMBLANES ET MEYNAC

R.C.S : BORDEAUX 422 458 802

**DECISION ANNUELLE DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 28 SEPTEMBRE 2018**

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018**

DEUXIEME DECISION

L'associée unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2018** faisant ressortir un **bénéfice** de **314 234,75 Euros**.

L'associée unique décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au compte « **Autres Réserves** », pour la somme de **114 234,75 Euros**.
- A titre de dividendes pour l'associé unique pour un montant de **200 000,00 Euros**

Soit :

<i>Associés</i>	<i>Dividendes bruts</i>	<i>Prélèvements sociaux à hauteur de 17,20%</i>	<i>Prélèvement libératoire 12.80%</i>	<i>Dividendes nets</i>
La Société « VALTORIA »	200 000 €	/	/	200 000 €
TOTAL	200 000 €	/	/	200 000 €

Les revenus distribués à titre de dividendes à l'associé sont mis en paiement ce jour.

L'associée unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des précédents exercices de la société, ont été les suivantes :

- Il est pris acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre de l'exercice clos le **31/03/2017**, prélevées sur le poste « Autres Réserves », ont été de **125 000,00 Euros**, non éligibles à l'abattement de 40 %, mises en paiement à compter de ce même jour et attribuées en intégralité à la société « VALTORIA », associée unique.
- Il est pris acte qu'il n'y a **pas eu de distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016**.

GS

- Il est pris acte que par **décision ordinaire de l'associée unique en date du 13 juillet 2016**, les sommes distribuées à titre de dividendes, prélevées sur le poste « Autres Réserves », ont été de **300 000,00** Euros, non éligibles à l'abattement de 40 %, mises en paiement à compter de ce même jour et attribuées en intégralité à la société « VALTORIA », associée unique.

Pour copie certifiée conforme

La présidente



VALTORIA S.A.R.L
10 Route des Cités
33360 CAMBLANES ET MEYNAC
Tél. 05 56 322 551
817 876 683 R.C.S Bordeaux

SAS Unipersonnelle A.D. EX-WINE
Au capital de 1 000 000 Euros
10 ROUTE DES CITES
DOMAINE DU PLATEAU
33360 CAMBLANES ET MEYNAC

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 Mars 2018

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article 22 des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires Aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs, dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTION D'OCCUPATION CONCLUE AVEC LA SCI DOMAINE DU PLATEAU

Contractant : Guillaume BOUR associé de la SCI DOMAINE DU PLATEAU.

Nature et objet : Occupation d'un immeuble sis 10 ROUTE DES CITES – 33360 CAMBLANES ET MEYNAC.

Modalités : Loyer de 3 600 Euros par mois à compter de Juillet 2009 et ce pour une durée de neuf ans. La présente convention a été conclue le 1^{er} Juillet 2009 et le montant des loyers s'est élevé à la somme de 44 929 Euros au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2018.

CONVENTION D'OCCUPATION CONCLUE AVEC L'EURL VALTORIA

Contractant : Guillaume BOUR associé de l'EURL VALTORIA

Nature et objet : Occupation d'un immeuble sis 27 Chemin du RIVET – 33450 ST LOUBES d'une surface d'environ 360 mètres carrés.

Modalités : Loyer de 3 000 Euros HT par mois à compter de Janvier 2017 et ce pour une durée de neuf ans. La présente convention a été conclue le 1^{er} Janvier 2017 et le montant des loyers s'est élevé à la somme de 36 000 Euros HT au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2018.

CONVENTION DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE CONCLUE AVEC EURL VALTORIA

Contractant : Guillaume BOUR associé de l'EURL VALTORIA

Nature et objet : Assistance dans les domaines financier, juridique, fiscal, comptable, commercial, ressources humaines, technique et administratif assurée par l'EURL VALTORIA.

Modalités : Rémunération correspondant au coût réel de la société prestataire majoré de 10%. Versement d'un acompte mensuel de 9 000 Euros HT ; les acomptes feront l'objet d'une régularisation annuelle. La présente convention a été conclue le 16 Septembre 2016 pour une durée indéterminée à compter du 15 Juillet 2016 et le montant pris en charge au titre de la prestation de services s'est élevé à 84 392 Euros au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2018.

CONVENTION DE MANDAT DE PRESIDENCE CONCLUE AVEC L'EURL VALTORIA

Contractant : Guillaume BOUR associé de l'EURL VALTORIA

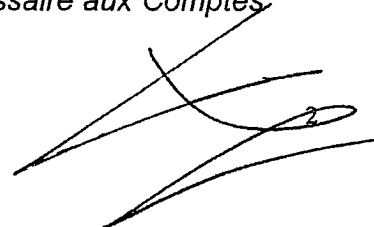
Nature et objet : Rémunération de la société VALTORIA au titre de son mandat de représentante de la société A.D. EX-WINE. La présente convention a été approuvée par l'associée unique en date du 30 Septembre 2016.

Modalités : Rémunération mensuelle de 12 500 Euros à compter du 15 Juillet 2016 et le montant de cette rémunération s'est élevé à 150 000 Euros au titre de l'exercice clos le 31 Mars 2018.

Fait à GUJAN-MESTRAS,
Le 14 Septembre 2018

Pour la SARL CABINET PHILIPPE ONFROY
Commissaire Aux Comptes titulaire

Philippe ONFROY
Commissaire aux Comptes



SAS Unipersonnelle A.D. EX-WINE

Au capital de 1 000 000 Euros

10 ROUTE DES CITES

DOMAINE DU PLATEAU

33360 CAMBLANES ET MEYNAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2018

Aux actionnaires, Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU A.D. EX-WINE relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont

porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et notamment sur l'analyse des principes comptables suivis et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'évaluation des créances clients et des stocks tels qu'ils sont décrits dans l'annexe comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables Français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

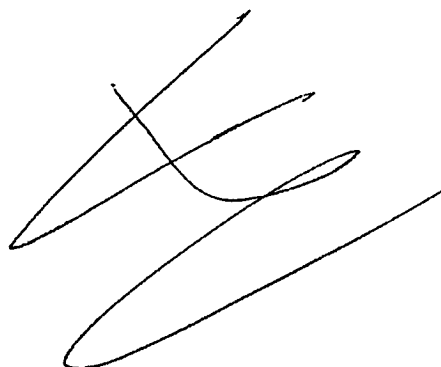
Fait à GUJAN-MESTRAS,

Le 14 Septembre 2018

Pour la SARL CABINET PHILIPPE ONFROY
Commissaire Aux Comptes titulaire

Philippe ONFROY
Commissaire aux Comptes

Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe
Ce rapport contient 19 pages.



A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)
BILAN ACTIF

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

Vu le Commissaire Aux Comptes

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)
-------	---	---

	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 935	6 935			6 935	0,22
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	12 135		12 135	0,35	14 000	0,44
Constructions					100 765	3,14
Installations techniques, matériel & outillage industriels	19 025	10 263	8 762	0,26	1 953	0,06
Autres immobilisations corporelles	305 977	132 275	173 702	5,08	142 855	4,45
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	200 000		200 000	5,85	200 000	6,23
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	544 072	149 473	394 599	11,54	466 509	14,53
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 296 137		2 296 137	67,16	1 432 681	44,62
Avances & acomptes versés sur commandes	6 797		6 797	0,20	9 851	0,31
Clients et comptes rattachés	390 695		390 695	11,43	442 808	13,79
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	1 049		1 049	0,03	27 574	0,86
Personnel					50	0,00
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices					86 025	2,68
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	113 506		113 506	3,32	21 328	0,66
Autres	29 688		29 688	0,87	34 704	1,08
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	178 113		178 113	5,21	681 544	21,23
Charges constatées d'avance	8 823		8 823	0,26	7 497	0,23
TOTAL (II)	3 024 809		3 024 809	88,45	2 744 063	85,47
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 568 880	149 473	3 419 408	100,00	3 210 572	100,00

EXTENCIA

A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)
COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

Vu le Commissaire Aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	2 131 167	3 616 503	5 747 669	99,94	4 463 954	99,72	1 283 715	28,76
Production vendue biens								
Production vendue services	3 423		3 423	0,06	12 541	0,28	-9 118	-72,70
Chiffres d'Affaires Nets	2 134 590	3 616 503	5 751 092	100,00	4 476 495	100,00	1 274 597	28,47

Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges	6 616	0,12	3 682	0,08	2 934	79,68
Autres produits	16	0,00	17	0,00	-1	-6,87
Total des produits d'exploitation (I)	5 757 724	100,12	4 480 194	100,08	1 277 530	28,52
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	5 333 632	92,74	3 554 432	79,40	1 779 200	50,06
Variation de stock (marchandises)	-863 458	-15,00	-144 808	-3,22	-718 650	-498,27
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 211	0,11	4 384	0,10	1 827	41,87
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes	580 914	10,10	357 340	7,98	223 574	62,57
Impôts, taxes et versements assimilés	11 840	0,21	9 362	0,21	2 478	26,47
Salaires et traitements	142 827	2,48	234 259	5,23	-91 432	-39,02
Charges sociales	61 108	1,08	50 831	1,14	10 277	20,22
Dotations aux amortissements sur immobilisations	42 210	0,73	33 940	0,76	8 270	24,37
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	60	0,00	2	0,00	58	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	5 315 345	92,42	4 099 744	91,58	1 215 601	28,65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	442 378	7,69	380 450	8,50	61 928	16,28
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	2 326	0,04	6 233	0,14	-3 907	-62,67
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)	2 326	0,04	6 233	0,14	-3 907	-62,67
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 059	0,02	3 418	0,08	-2 359	-69,01
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)	1 059	0,02	3 418	0,08	2 359	48,01
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	1 267	0,02	2 816	0,06	1 549	55,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-III-IV+V-VI)	443 645	7,71	383 265	8,58	60 380	15,75

EXTENCIA

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 3 419 407,84 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 314 234,75 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC 2016-07 du 04 Novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 05 Juin 2014 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	01 an
Matériel et outillage industriels	de 03 à 05 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 08 à 10 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	08 ans

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il est toutefois précisé que la société mère Valtoria nous a facturé des prestations de services, rémunérations et loyers pour un total sur l'exercice écoulé de 270392 euros.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Il n'a pas été comptabilisé de provision pour engagement de retraite compte tenu de la pyramide des âges.

L'immeuble situé à Pauillac a été cédé le 07/07/2017 pour 140000 euros et a dégagé une plus value de 39068 euros.

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles		6 935		6 935
Terrains				
Constructions sur sol propre	25 235	1 698	26 933	
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	7 875	2 388		10 263
Installations, agencements divers	61 774	22 426		84 200
Matériel de transport	6 023	3 704	201	9 526
Matériel de bureau, informatique, mobilier	33 489	5 059		38 548
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	134 396	35 275	27 134	142 538
TOTAL GENERAL	134 396	42 210	27 134	149 473

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	6 935				
Terrains					
Constructions sur sol propre	1 698				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	2 388				
Installations, agencements divers	22 426				
Matériel de transport	3 704				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	5 059				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	35 275				
TOTAL GENERAL	42 210				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	390 695	390 695	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	113 506	113 506	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	30 737	30 737	
Charges constatées d'avance	8 823	8 823	
TOTAL GENERAL	543 761	543 761	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	33 087	11 557	21 530	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	320 111	320 111		
Personnel et comptes rattachés	10 642	10 642		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 212	19 212		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	16 282	16 282		
- T.V.A.	4 202	4 202		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	7 730	7 730		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	254 943	254 943		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	666 208	644 679	21 530	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	124 355			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 200
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	5 200

Commentaires:

9.2 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	2	

Commentaires:

SAS Unipersonnelle A.D. EX-WINE

Au capital de 1 000 000 Euros

10 ROUTE DES CITES

DOMAINE DU PLATEAU

33360 CAMBLANES ET MEYNAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2018

Aux actionnaires, Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU A.D. EX-WINE relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont

porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et notamment sur l'analyse des principes comptables suivis et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'évaluation des créances clients et des stocks tels qu'ils sont décrits dans l'annexe comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables Français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

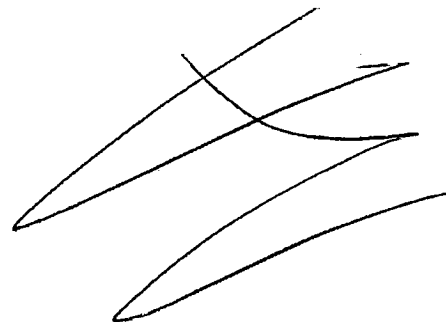
Fait à GUJAN-MESTRAS,

Le 14 Septembre 2018

Pour la SARL CABINET PHILIPPE ONFROY
Commissaire Aux Comptes titulaire

Philippe ONFROY
Commissaire aux Comptes

Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe
Ce rapport contient 19 pages.



A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)

BILAN ACTIF

Vu le Commissaire Aux Comptes

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/03/2018				31/03/2017	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 935	6 935			6 935	0,22
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	12 135		12 135	0,35	14 000	0,44
Constructions					100 765	3,14
Installations techniques, matériel & outillage industriels	19 025	10 263	8 762	0,26	1 953	0,06
Autres immobilisations corporelles	305 977	132 275	173 702	5,08	142 855	4,45
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	200 000		200 000	5,85	200 000	6,23
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	544 072	149 473	394 599	11,54	466 509	14,53
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 296 137		2 296 137	67,15	1 432 681	44,62
Avances & acomptes versés sur commandes	6 797		6 797	0,20	9 851	0,31
Clients et comptes rattachés	390 695		390 695	11,43	442 808	13,79
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	1 049		1 049	0,03	27 574	0,86
Personnel					50	0,00
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices					86 025	2,68
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	113 506		113 506	3,32	21 328	0,66
Autres	29 688		29 688	0,87	34 704	1,08
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	178 113		178 113	5,21	681 544	21,23
Charges constatées d'avance	8 823		8 823	0,28	7 497	0,23
TOTAL (II)	3 024 809		3 024 809	88,46	2 744 063	85,47
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 568 880	149 473	3 419 408	100,00	3 210 572	100,00

EXTENCIA

A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)

COMPTE DE RESULTAT

Année Comptable Aux Comptes

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation absolue (12/12)	%
--------------------	---	---	---------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	2 131 167	3 616 503	5 747 669	99,84	4 463 954	99,72	1 283 715	28,76
Production vendue biens								
Production vendue services	3 423		3 423	0,06	12 541	0,28	-9 118	-72,70
Chiffres d'Affaires Nets	2.134.590	3.616.503	5.751.092	100,00	4.476.495	100,00	1.274.597	28,47

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			6 616	0,12	3 682	0,08	2 934	79,68
Autres produits			16	0,00	17	0,00	-1	-5,87
Total des produits d'exploitation (I)			5 757 724	100,12	4 480 194	100,08	1 277 530	28,52
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 333 632	92,74	3 554 432	79,40	1 779 200	80,08
Variation de stock (marchandises)			-863 456	-15,00	-144 806	-3,22	-718 650	-496,27
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 211	0,11	4 384	0,10	1 827	41,67
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			580 914	10,10	357 340	7,98	223 574	62,67
Impôts, taxes et versements assimilés			11 840	0,21	9 362	0,21	2 478	26,47
Salaires et traitements			142 827	2,48	234 259	5,23	-91 432	-39,02
Charges sociales			61 108	1,06	50 831	1,14	10 277	20,22
Dotations aux amortissements sur immobilisations			42 210	0,73	33 940	0,76	8 270	24,37
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			60	0,00	2	0,00	58	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			5 315 345	92,42	4 099 744	91,58	1 215 601	29,65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			442 378	7,69	380 450	8,50	61 928	16,28
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			2 326	0,04	6 233	0,14	-3 907	-82,87
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			2 326	0,04	6 233	0,14	-3 907	-82,87
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			1 059	0,02	3 418	0,08	-2 359	-89,01
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			1 059	0,02	3 418	0,08	-2 359	-89,01
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 267	0,02	2 816	0,06	-1 549	-55,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			443 645	7,77	383 265	8,56	60 380	15,75

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 3 419 407,84 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 314 234,75 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC 2016-07 du 04 Novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 05 Juin 2014 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	01 an
Matériel et outillage industriels	de 03 à 05 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 08 à 10 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	08 ans

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il est toutefois précisé que la société mère Valtoria nous a facturé des prestations de services, rémunérations et loyers pour un total sur l'exercice écoulé de 270392 euros.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Il n'a pas été comptabilisé de provision pour engagement de retraite compte tenu de la pyramide des âges.

L'immeuble situé à Pauillac a été cédé le 07/07/2017 pour 140000 euros et a dégagé une plus value de 39068 euros.

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles		6 935		6 935
Terrains				
Constructions sur sol propre	25 235	1 698	26 933	
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	7 875	2 388		10 263
Installations, agencements divers	61 774	22 426		84 200
Matériel de transport	6 023	3 704	201	9 526
Matériel de bureau, informatique, mobilier	33 489	5 059		38 548
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	134 396	35 275	27 134	142 538
TOTAL GENERAL	134 396	42 210	27 134	149 473

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	6 935				
Terrains					
Constructions sur sol propre	1 698				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	2 388				
Installations, agencements divers	22 426				
Matériel de transport	3 704				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	5 059				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	35 275				
TOTAL GENERAL	42 210				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	390 695	390 695	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	113 506	113 506	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	30 737	30 737	
Charges constatées d'avance	8 823	8 823	
TOTAL GENERAL	543 761	543 761	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	33 087	11 557	21 530	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	320 111	320 111		
Personnel et comptes rattachés	10 642	10 642		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 212	19 212		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	16 282	16 282		
- T.V.A.	4 202	4 202		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	7 730	7 730		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	254 943	254 943		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	666 208	644 679	21 530	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	124 355			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 200
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	5 200

Commentaires:

9.2 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	2	

Commentaires:

SAS Unipersonnelle A.D. EX-WINE

Au capital de 1 000 000 Euros

10 ROUTE DES CITES

DOMAINE DU PLATEAU

33360 CAMBLANES ET MEYNAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2018

Aux actionnaires, Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SASU A.D. EX-WINE relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont

porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et notamment sur l'analyse des principes comptables suivis et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'évaluation des créances clients et des stocks tels qu'ils sont décrits dans l'annexe comptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables Français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

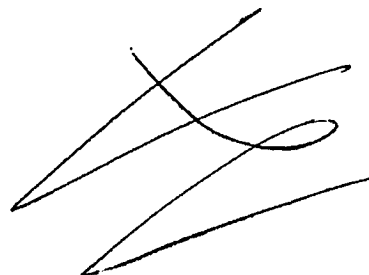
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à GUJAN-MESTRAS,
Le 14 Septembre 2018

Pour la SARL CABINET PHILIPPE ONFROY
Commissaire Aux Comptes titulaire

Philippe ONFROY
Commissaire aux Comptes



Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe
Ce rapport contient 19 pages.

A.D-EX WINE (ACHAT-DISTRIBUTION-EXPERTISE-WINE)**BILAN ACTIF**

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

Vu le Commissaire Aux Comptes

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	6 935	6 935			6 935	0,22
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains	12 135		12 135	0,35	14 000	0,44
Constructions					100 765	3,14
Installations techniques, matériel & outillage industriels	19 025	10 263	8 762	0,28	1 953	0,06
Autres immobilisations corporelles	305 977	132 275	173 702	5,08	142 855	4,45
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	200 000		200 000	5,85	200 000	6,23
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	544 072	149 473	394 599	11,54	466 509	14,33
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 296 137		2 296 137	67,15	1 432 681	44,82
Avances & acomptes versés sur commandes	6 797		6 797	0,20	9 851	0,31
Clients et comptes rattachés	390 695		390 695	11,43	442 808	13,79
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	1 049		1 049	0,03	27 574	0,86
Personnel					50	0,00
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices					86 025	2,68
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	113 506		113 506	3,32	21 328	0,66
Autres	29 688		29 688	0,87	34 704	1,08
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	178 113		178 113	5,21	681 544	21,23
Charges constatées d'avance	8 823		8 823	0,28	7 497	0,23
TOTAL (II)	3 024 809		3 024 809	88,46	2 744 063	85,47
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 568 880	149 473	3 419 408	100,00	3 210 572	100,00

EXTENCIA

COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/04/2017 au 31/03/2018

Présenté en Euros

Vu le Commissaire Aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises	2 131 167	3 616 503	5 747 669	99,84	4 463 954	99,72	1 283 715	28,78
Production vendue biens								
Production vendue services	3 423		3 423	0,06	12 541	0,28	-9 118	-72,70
Chiffres d'Affaires Nets	2 134 590	3 616 503	5 751 092	100,00	4 476 495	100,00	1 274 597	28,47

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			6 616	0,12	3 682	0,08	2 934	79,68
Autres produits			16	0,00	17	0,00	-1	-5,87
Total des produits d'exploitation (I)			5 757 724	100,12	4 480 194	100,08	1 277 530	28,52
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 333 632	92,74	3 554 432	79,40	1 779 200	50,06
Variation de stock (marchandises)			-863 456	-15,00	-144 806	-3,22	-718 650	-496,27
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 211	0,11	4 384	0,10	1 827	41,87
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			580 914	10,10	357 340	7,98	223 574	62,57
Impôts, taxes et versements assimilés			11 840	0,21	9 362	0,21	2 478	26,47
Salaires et traitements			142 827	2,48	234 259	5,23	-91 432	-39,02
Charges sociales			61 108	1,08	50 831	1,14	10 277	20,22
Dotations aux amortissements sur immobilisations			42 210	0,73	33 940	0,76	8 270	24,37
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			60	0,00	2	0,00	58	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			5 315 345	92,42	4 099 744	91,58	1 215 601	23,65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			442 378	7,69	380 450	8,50	61 928	16,26
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			2 326	0,04	6 233	0,14	-3 907	-62,67
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			2 326	0,04	6 233	0,14	-3 907	-62,67
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées			1 059	0,02	3 418	0,08	-2 359	-68,01
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			1 059	0,02	3 418	0,08	-2 359	-68,01
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 267	0,02	2 815	0,06	-1 549	-55,00
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III+IV+V-VI)			443 645	7,71	383 265	8,56	60 380	15,75

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 3 419 407,84 et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 314 234,75 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes ont été établis conformément au règlement ANC 2016-07 du 04 Novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 05 Juin 2014 relatif au plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	01 an
Matériel et outillage industriels	de 03 à 05 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 08 à 10 ans
Matériel de transport	05 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	08 ans

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Il est toutefois précisé que la société mère Valtoria nous a facturé des prestations de services, rémunérations et loyers pour un total sur l'exercice écoulé de 270392 euros.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

Il n'a pas été comptabilisé de provision pour engagement de retraite compte tenu de la pyramide des âges.

L'immeuble situé à Pauillac a été cédé le 07/07/2017 pour 140000 euros et a dégagé une plus value de 39068 euros.

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles		6 935		6 935
Terrains				
Constructions sur sol propre	25 235	1 698	26 933	
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	7 875	2 388		10 263
Installations, agencements divers	61 774	22 426		84 200
Matériel de transport	6 023	3 704	201	9 526
Matériel de bureau, informatique, mobilier	33 489	5 059		38 548
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	134 396	35 275	27 134	142 538
TOTAL GENERAL	134 396	42 210	27 134	149 473

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	6 935				
Terrains					
Constructions sur sol propre	1 698				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels	2 388				
Installations, agencements divers	22 426				
Matériel de transport	3 704				
Mat. de bureau, informatique, mobilier	5 059				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	35 275				
TOTAL GENERAL	42 210				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	390 695	390 695	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.	113 506	113 506	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	30 737	30 737	
Charges constatées d'avance	8 823	8 823	
TOTAL GENERAL	543 761	543 761	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	33 087	11 557	21 530	
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	320 111	320 111		
Personnel et comptes rattachés	10 642	10 642		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 212	19 212		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	16 282	16 282		
- T.V.A.	4 202	4 202		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	7 730	7 730		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	254 943	254 943		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	666 208	644 679	21 530	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	124 355			
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 200
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	5 200

Commentaires:

9.2 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarie	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	2	

Commentaires: